DLA 3/04/11

AGRICULTURE Schéma de cohérence territoriale du Gapençais

Une rencontre sur les enjeux agricoles des 20 prochaines années

Le territoire compte 70 arboriculteurs, soit 38 % des arboriculteurs haut-alpins. Photo archives Vincent OLLIVIER

GAPENÇAIS

Le Schéma de cohérence territoriale de l'aire gapençaise (Scot) vise à planifier et à aménager le territoire à l'horizon d'une vingtaine d'années. C'est un document qui coordonne les politiques publiques autour de l'urbanisme, les déplacements, l'habitat, l'économie, le commerce, les équipements et services, la gestion des espaces agricoles et naturels, les ressources naturelles.

Son périmètre comprend 77 communes, soit 75 000 habitants (près de la moitié de la population des Hautes-Alpes), huit communautés de communes (Tallard-Barcillonnette, Deux-Buëch, Champsaur, Haut-Champsaur, vallée de l'Avance, pays de Serre-Ponçon, Valgaudemar, Dévoluy) et cinq communes hors intercommunalités : Gap, Poligny, Forest-Saint-Julien, Ancelle et Les Infournas.

Les trois rencontres en vue de l'élaboration du Scot

Trois rencontres sont proposées pour alimenter l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable du Scot de l'aire gapençaise.

La première a lieu cet après-midi à Chabottes et concerne la préservation et la valorisation de l'agriculture. La deuxième, le 12 mai à Sigoyer et le 13 mai à Orcières, portera sur la pérennité et la diffusion des activités touristiques. La dernière, le 20 mai à Charance, évoquera l'harmonisation territoriale et le développement équilibré du territoire.

Aujourd'hui, à Chabottes, il sera donc question d'agriculture. Dans l'aire gapençaise, les exploitations sont de plus en plus grandes (car basées sur de grandes filières) et concentrent leur travail sur les terres les plus accessibles et les plus rentables, conduisant à la progression d'espaces à l'abandon et en friche. Mais la situation est réversible, sauf pour les espaces agricoles consommés par l'urbanisation. Le Scot vise ainsi à définir le projet agricole du territoire (devenir des filières traditionnelles, positionnement des produits haut-alpins, diversification, réforme de la Pac) et à protéger le foncier agricole grâce à la localisation et l'inscription des espaces à protéger, les contours et limites des espaces urbanisables, les stocks de surfaces à protéger. ❑

REPÈRES

L'AGRICULTURE DU SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE

- 1360 exploitants agricoles, soit 51 % des exploitants haut-alpins.
- 725 élevages, soit 71 % des élevages des Hautes-Alpes.
- 70 arboriculteurs (38 % des arboriculteurs haut-alpins).
- 23 000 bovins (72 % des bovins haut-alpins).
- 100 000 ovins-caprins (53 % des ovins-caprins haut-alpins).
- La quasi-totalité des élevages de porcs du département.
- 81 500 ha de surface agricole utile (88 % de la SAU départementale).
- 17 000 ha de périmètre irrigable souscrit (47 % des prémètres irrigables souscrits haut-alpins).

SCOT Aujourd'hui, à Charance

Le futur de l'aire gapençaise

20/05/11

Philippe Bourdeau enseignant Chercheur à l'institut de géographie alpine de Grenoble et les évolutions touristiques de demain.

Dans le cadre des réunions d'information et de réflexion, le Syndicat mixte du Scot de l'aire gapençaise s'est réuni à Sigoyer dernièrement pour aborder l'aspect structurant et économique du développement des activités touristiques.

Au pied du massif de Ceüze, Philippe Bourdeau, enseignant – chercheur à l'Institut de géographie alpine de Grenoble a brossé les portraits des touristes de demain, leurs demandes et aspirations, celles des locaux en recherche d'activités de loisirs et des vacanciers en séjour à thème ou pas.

Concilier l'attrait de pure-

"Harmonisation territoriale et développement équilibré du territoire" sera l'axe central de cette réunion abordant l'organisation par l'habitat, le commerce, l'emploi, les déplacements... avec Jean Horgues Debat pour l'aspect "politique d'accueil des populations, Frédéric Rychen, maître de conférence, université de la Méditerranée sur l'économie locale et ses moteurs, Gabriel Jourdan de l'institut d'urbanisme de Grenoble pour apporter le témoignage d'un autre territoire.

La table ronde de l'après-midi posera le problème suivant : "le futur possible de

Les deux photos sont parlantes. En 1948, Gap est un gros village, resserré sur son centre ville, assez proch de ce qu'il est depuis un ou deux siècles. La nature est partout, et au-delà de Porte Colombe et du carre four du Cèdre, nous sommes à la campagne. En 2009, la ville est partout, de la Justice aux Eyssagnières en passant par Chabanas et Sainte-Marguerite... Avec plus de 40 000 habitants, Gap est aujourd'hui un ville, la Capitale des Alpes du Sud. Alors, et demain, que décidons-nous pour notre ville ?

Le SCOT, qu'est ce que c'est ?

Roger Didier, Maire de Gap, est président du Syndicat Mixte du SCOT de l'Aire Gapençaise :

« Le PLU est à l'échelle de la commune de Gap. Le Schéma de Cohérence Territoriale est une réflexion beaucoup plus large sur toute l'Aire Gapençaise. L'Aire Gapençaise, c'est 66 communes, 68 341 habitants, et 1564 km² ...

Le SCOT est une démarche qui prolonge la charte de développement durable du Pays Gapençais entreprise il y a une dizaine d'années. L'idée force de cette dynamique : porter des projets sur une large échelle territoriale, en se concentrant sur la richesse de l'environnement, la protection et la valorisation de l'agriculture, l'harmonisation territoriale, la pérennisation et la diffusion des activités touristiques, le maintien de la qualité des paysages et du cadre de vie.

Le SCOT est le bon outil pour penser le développement futur et se préparer aux mutations en cours. Notre territoire va devoir prendre en compte la crise et la capacité réduite des finances publiques, tout comme le changement climatique annoncé avec les conséquences qui en découleront pour le tourisme d'hiver en particulier. Prochainement nous allons présenter le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fournira le cadre d'organisation future du territoire. Songez que selon les estimations, l'aire gapençaise comptera environ 83 500 habitants et 41 000 ménages à l'horizon 2030 ! »

« Gap en mag » n° 12, hiver 2011/2012